



Coupe de Printemps

Concours Gymnastique Tests

Date de la manifestation : **Samedi 21 mars 2020**

Organisateur : FSG Chailly-Montreux

Emplacement : **Salle omnisport du Pierrier**

Lieu : 1815 Clarens

Règlement : ACVG en vigueur

Chaque société doit inscrire une juge pour **8** gymnastes inscrits dans chaque catégorie de concours (jeunesse et JUAD)

Ce concours n'est pas qualificatif pour le championnat vaudois

Le concours ne sera pas noté dans les carnets de tests.

Formule : Les catégories sont spécifiques à la coupe de printemps.
Une cérémonie protocolaire (podium) par catégorie.

Inscription : **Sur le site**

**A renvoyer par mail à
ou par courrier**

www.fsgchailly.ch

mguntz@hispeed.ch

Magali Guntz

rte de Chailly 68

1814 La Tour-de-Peilz

(La confirmation d'inscription fait foi)

Finance d'inscription: **20.-/gymnaste**

Sur présentations d'un certificat médical, la moitié du montant de la finance d'inscription sera remboursé le jour du concours.

Le montant de la finance d'inscription est à verser sur le compte,

FSG Chailly CCP 18-1111-5

Mention (nom de la société) Coupe de Printemps 2020

Aucune finance de garantie n'est demandée pour ce concours.

Les sociétés qui ne se seront pas acquittées du versement de leurs frais d'inscriptions, ne pourront pas participer au concours.

Délai d'inscription et de paiement :
31 janvier 2020